



## CONFÉRENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: LUNDI 10 JUIN 2013

Un atelier de l'ADP sur une approche pratique pour rehausser le niveau d'ambition pré-2020 s'est déroulé dans la matinée. Dans l'après-midi, ont eu lieu: un atelier de l'ADP sur les liens, un atelier sur le financement axé sur les résultats pour la mise en œuvre complète des activités visées dans la décision 1/CP.16, paragraphe 70 (REDD +) et le premier dialogue en session du SBI visant à faire avancer la mise en œuvre du programme de travail de Doha sur l'Article 6 de la Convention (éducation, formation et sensibilisation du public). Pendant la journée, des consultations informelles ont été menées dans le cadre du SBSTA et de l'ADP, et sur l'ordre du jour du SBI.

### ATELIERS

**APPROCHE PRATIQUE POUR REHAUSSER LE NIVEAU D'AMBITION PRÉ-2020 ET VOIE À SUIVRE (AXE DE TRAVAIL 2 DE L'ADP).** Au cours de l'atelier de l'ADP tenu dans la matinée, les Parties ont poursuivi les discussions sur l'amélioration du financement, de la technologie et du renforcement des capacités, et ont ensuite abordé l'examen de la manière de procéder pour la CdP 19.

L'AFRIQUE DU SUD a mis en garde contre l'utilisation de l'instabilité économique mondiale comme prétexte pour retarder la livraison des moyens de mise en œuvre, et a souligné la nécessité de se concentrer sur l'exécution du financement du FVC.

Le VENEZUELA, au nom des pays aux vues similaires (LMDC), soutenu par l'Île Maurice, a souligné que les réductions d'émissions des pays industrialisés doivent être basées sur les mesures prises au niveau national, et a appelé à la livraison des moyens de mise en œuvre. Il s'est opposé à l'examen des HFC dans le cadre du Protocole de Montréal.

Le BRÉSIL a convenu de la nécessité de changements structurels dans l'économie, et des choix d'investissement faibles émissions de carbone, mais a souligné que les pays industrialisés doivent prendre les devants.

S'agissant de la manière de procéder pour la CdP 19, Nauru, au nom de l'AOSIS, appuyé par le NEPAL, l'INDONÉSIE et le KENYA, a proposé: la présentation d'observations, notamment sur les politiques et les technologies énergétiques, avec un accent sur l'ampleur des réductions d'émissions, les obstacles et les stratégies pour surmonter ces obstacles; un document technique compilant les observations des Parties sur les problèmes spécifiques auxquels elles sont confrontées, avec les solutions correspondantes issues des réunions d'experts techniques; un atelier technique; et une table ronde ministérielle lors de la CdP 19. Les PHILIPPINES ont suggéré l'élargissement de la proposition pour couvrir l'adaptation également.

A propos des ateliers techniques, le VENEZUELA a déclaré qu'il serait plus utile de discuter des «tendances normatives», des pratiques pilotes et des moyens pour faciliter un changement de paradigme.

L'UE a souligné les attentes par rapport à la CdP 19, à savoir: encourager de nouveaux engagements et rehausser le niveau d'ambition des engagements existants, avec les pays développés dans le rôle de chefs de file; une décision sur l'élimination des HFC; l'élaboration du rôle de la CCNUCC en tant que catalyseur des initiatives internationales; et l'établissement des liens entre la CCNUCC et d'autres processus, y compris le Sommet des leaders organisé par l'ONU en 2014

La CHINE a appelé à un réexamen des QELRO de l'Annexe I et a invité les Parties de l'Annexe qui ne participent pas à la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto à entreprendre des objectifs comparables. Le représentant a déclaré que la CdP 19 devra se concentrer sur le financement. L'ARABIE SAOUDITE a mis l'accent sur: une approche globale qui comprend diverses mesures; et sur l'application des principes et dispositions de la Convention.

Le Mali, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déclaré que les Parties ne doivent pas se concentrer sur une option ou un secteur particulier. S'agissant du résultat de la CdP 19, la représentante a appelé à: un processus pour l'examen de l'aide fournie par les Parties de l'Annexe I; de la clarté sur la fourniture des 100 milliards de dollars US au titre du financement annuel à long terme; et à des options pour renforcer le prix du carbone.

**LIENS (AXE DE TRAVAIL 1 DE L'ADP):** Au cours de l'atelier de l'ADP tenu dans l'après-midi, le représentant du BRÉSIL a présenté la proposition de son pays, en soulignant que cette proposition aborde la responsabilité historique non seulement en termes d'émissions, mais aussi en termes de contributions historiques relatives au réchauffement de la planète. Appellant à la poursuite des travaux sur la proposition, il a suggéré que le SBSTA demande au GIEC d'entreprendre des travaux méthodologiques; invite les Parties à fournir les estimations de leurs émissions passées; et mette sur pied un groupe d'experts pour évaluer les contributions des pays industrialisés au réchauffement de la planète.

En ce qui concerne les liens, l'INDE a souligné la nécessité d'établir des liens entre les Axes de travail 1 et 2 de l'ADP, et d'examiner la manière dont les travaux des organes subsidiaires, le GIEC et l'Examen 2013-2015 éclaireront l'Accord de 2015. L'UE a appelé à des observations sur les éléments d'atténuation et d'adaptation nécessaires, pour inclusion dans l'Accord 2015. L'EQUATEUR a demandé que l'accent soit mis sur les liens entre les lacunes dans les mesures d'atténuation, le financement, la technologie et l'adaptation. La SUISSE a souligné la nécessité de liens entre le nouvel accord et: la réalité scientifique, si l'on regarde au-delà des émissions attribuables aux combustibles fossiles; et la réalité politique, dans une perspective au-delà de l'adaptation et du financement public. Le représentant des ETATS-UNIS a plaidé pour un nouvel accord qui: est concis, applicable à tous et durable; s'appuie sur les expériences et les pratiques en vertu de la Convention; permet de se concentrer sur la mise en fonction d'éléments et non sur les négociations structurelles, et vendable à un large public de groupes d'intérêt nationaux.

**DIALOGUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE DOHA RELATIF A L'ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (éducation, formation et sensibilisation du public):** Le dialogue a été co-animé par Adriana Valenzuela (République dominicaine) et Richard Merzian (Australie).

Au cours d'une discussion de groupe sur les approches stratégiques et la planification à long terme de l'éducation en matière de changement climatique, les délégués ont mis en exergue: l'évaluation des besoins en matière de capacités; l'intégration du changement climatique dans les programmes scolaires; et une approche ascendante pour l'évaluation des besoins en matière d'éducation. Concernant les moyens pour assurer la durabilité des résultats et de l'impact à long terme des stratégies nationales, Amanda Katilin Niode de l'Indonésie a décrit la capacité à coordonner les activités inter-institutions



et la mise en œuvre de l'examen au niveau national comme des défis. S'agissant de traduire les politiques internationales en actions nationales, les délégués ont présenté le programme de travail de Doha relatif à l'Article 6 de la Convention comme étant au centre de la coordination des mesures de riposte nationales.

En ce qui concerne les défis, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'éducation en matière de changement climatique au niveau national, Jogeewar Seewoobaduth de l'Île Maurice, a présenté les recommandations de la Réunion d'experts sur l'éducation en matière de changement climatique (CCE) concernant le développement durable en Afrique. Il a mis l'accent sur l'établissement des liens entre les perspectives globales et locales, et entre l'adaptation et l'atténuation par le biais des systèmes éducatifs africains. Mats Kullberg de la Suède, a présenté la CCE comme un outil permettant d'atteindre les objectifs nationaux et internationaux, et a souligné une étude de cas sur la manière de transmettre les actions environnementales aux enfants et aux jeunes. Frank Niepold a présenté un point de vue des ETATS-UNIS sur les défis, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre nationale de la CCE, en mettant l'accent sur une approche axée sur le public, basée sur la communauté par le biais de partenariats entre la science et les organismes chargés de l'éducation.

Harriet Thew, de l'Association mondiale des guides et des éclairceuses (AMGE), a présenté l'approche coopérative, multidisciplinaire et à trois volets de son organisation concernant l'acquisition d'aptitudes à apprendre, à s'exprimer et à agir. Pasang Sherpa Dolma, du Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques (IIPFCC), avec le Népal, a donné un aperçu d'une initiative de partenariat mondial pour la CCE et la formation en Asie, en Afrique et en Amérique latine, en partenariat avec le TEBTEBBA. Soulignant l'éducation comme un facteur de changement, Rixa Schwarz, du Centre d'éducation environnementale, a présenté l'approche de son organisation concernant l'action axée sur la solution pour un développement durable à travers des projets pratiques.

Quant à l'évaluation des résultats, Makoto Kato du Japon, a présenté un exposé sur l'évaluation de l'efficacité de la CCE dans son pays. Bubou Pateh Jallow de la Gambie a parlé des activités éducatives axées sur les résultats, y compris un projet de récupération des eaux pluviales dans des écoles des Seychelles. Les délégués ont également examiné, entre autres: l'évaluation ex ante et ex post de l'efficacité, notamment l'établissement des étapes, la collecte d'informations et l'examen par des experts; et la définition des bases de référence pour la CCE.

**FINANCEMENT AXÉ SUR LES RÉSULTATS POUR LA MISE EN ŒUVRE COMPLÈTE DES ACTIVITÉS VISÉES DANS LA DÉCISION 1/CP.16, PARAGRAPHE 70 (REDD +):** Au cours d'un atelier organisé dans l'après-midi sur REDD +,Yaw Osafo du Ghana, a identifié les questions nécessitant un plus ample examen, notamment: la portée des mesures axées sur les résultats; la clarification de « plus » dans REDD +; les orientations au Conseil du FVC; et la nécessité d'élaborer des arrangements institutionnels.

L'UE a mis l'accent sur les caractéristiques uniques du financement axé sur les résultats de REDD +, notamment: il est basé sur les terres; couvre de vastes zones; affecte les moyens de subsistance; traite des facteurs complexes et nécessite des garanties. Le représentant a insisté sur les questions en suspens telles que la relation entre les niveaux de référence et les niveaux d'incitation, et la nécessité de suivre les paiements axés sur les résultats afin d'éviter le double comptage.

Le GHANA a parlé des défis posés par l'accès au financement, et a attiré l'attention sur le manque de coordination du soutien et l'absence d'un registre national des mesures de REDD + et de soutien. Le représentant a déclaré que les différents critères, les normes et les modalités des institutions financières compliquent l'accès au financement. Il a souligné la nécessité, entre autres: d'un équilibre entre les exigences méthodologiques par rapport aux besoins financiers; de disposer d'un système de suivi crédible; et pour le FVC, de catalyser les sources de financement publiques et privées.

L'INDONESIE a proposé de centrer les initiatives bilatérales et multilatérales sur le renforcement des activités existantes, de combler les lacunes et d'éviter les chevauchements, et de renforcer les capacités des parties prenantes au niveau national.

L'AUSTRALIE a souligné le potentiel de financement privé, et a appelé à la création d'environnements favorables et à la réduction des risques d'investissement. La représentante a déclaré que les paiements doivent être fondés sur les produits livrés, en l'occurrence, les émissions évitées. Elle a souligné

que les décisions de la CCNUCC doivent offrir une certaine souplesse afin de permettre aux pays de se prononcer sur les aspects nationaux de REDD +.

Le COSTA RICA a présenté un exposé sur le système de paiement national pour les services environnementaux (PSE), soulignant que leurs expériences: intègrent les avantages non liés au carbone; s'inspirent de diverses sources de financement, et compensent diverses activités liées aux forêts. Le représentant a souligné qu'un financement prévisible est « indispensable » pour la prise des décisions nationales.

Au cours du débat, la BOLIVIE a parlé de l'approche commune de l'atténuation et de l'adaptation pour le financement ex ante. La GUYANE a souligné, entre autres, que les paiements doivent provenir de sources diverses et a identifié la nécessité d'une nouvelle architecture internationale qui favorise la cohérence et la compatibilité du financement. La CHINE a souligné l'importance de la prévisibilité du financement, et le renforcement du financement de REDD +, en particulier celui provenant des sources publiques. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a déclaré que les pays en développement ont besoin de clarté sur le financement durable et a mis l'accent sur l'importance de la bonne gouvernance. La Suisse, au nom du GIE, a déclaré que les directives de la CdP ne doivent pas créer de charges supplémentaires pour le financement de REDD + et a identifié la nécessité de combler l'écart entre un financement à démarrage rapide et un financement à long terme. Le BRÉSIL a souligné la nécessité d'examiner les voies et les moyens de financement après que les résultats ont été entièrement contrôlés, notifiés et vérifiés. L'UE a décrit l'engagement avec les communautés locales comme un moyen de réduire les risques et a déclaré que le financement doit provenir de sources diverses.

S'agissant des attentes par rapport à la CdP 19, la COLOMBIE a appelé à l'élaboration d'une architecture de financement des mesures axées sur les résultats qui relie ce qui est unique à REDD +, tel que garanties de financement et les organismes tels que le FVC. La NORVÈGE a appelé à une décision de la CdP reliant REDD + à des mécanismes de financement, et a insisté sur l'exécution du financement de ces mécanismes. La THAÏLANDE et DOMINIQUE ont appelé à la création d'un organe de gouvernance de REDD + dans le cadre de la CdP.

Les organisations de la société civile ont discuté de l'architecture de financement de REDD +, du rôle des marchés, de l'importance des garanties et de la nécessité de paiements en temps opportun et suffisants.

### DANS LES CORRIDORS

Alors que les négociations ont repris lundi, les consultations informelles au sein du groupe des amis du Président se sont poursuivies sur l'ordre du jour du SBI, sans parvenir à un résultat positif. En sortant d'une salle, un délégué s'est exclamé: « on en a assez », affirmant que la seule façon d'avancer désormais serait de reprendre les discussions dans le cadre d'une plénière.

Alors que les délégués mettent tout en œuvre pour trouver un moyen de poursuivre les travaux dans le cadre du SBI et de l'ADP, l'attention des médias internationaux notamment absents à Bonn, a porté sur le nouveau rapport de l'Agence internationale de l'énergie, qui montre que les émissions de GES provenant de l'utilisation de combustibles fossiles ont atteint des niveaux record en 2012 et avertit que la planète se dirige vers un réchauffement de 3,6 °C à 5,3 °C – niveau largement au-dessus de la cible convenue par la CCNUCC pour maintenir l'augmentation moyenne de la température mondiale en dessous de 2 °C, par rapport au niveau préindustriel. Le rapport exhorte également les pays et les entreprises, entre autres choses à: mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique agressives; réduire les émissions de méthane dans les exploitations pétrolières et gazières, et supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles.

Sur une note plus légère, une réunion du GRULAC organisée à l'heure du déjeuner est parvenue à une entente que le Pérou accueillera la CdP 20, et que la pré-CdP se tiendra au Venezuela. Cette décision a amené quelques délégués à dire des blagues au sujet de la précipitation post-réunion à Machu Picchu pour se détendre après ce qui pourrait bien s'avérer une réunion mouvementée en 2014.